

# Conduite d'un projet public de musiques actuelles

DESRIPTIF DE LA FORMATION





BRUNO LEVY

## Nicolas Marc

Directeur-fondateur d'Art Culture Transmission

Directeur de *La Scène* et des BIS

## «Les formations ACT', pour vous démarquer»

**ACT, comme Art Culture Transmission** : ce programme innovant et exigeant de formations a été fondé avec une conviction simple, unanimement partagée : face à des fonctions qui requièrent des compétences de plus en plus pointues, dans un paysage culturel en profonde mutation, les formations du spectacle vivant doivent répondre avec pertinence aux nouveaux enjeux posés par la filière. Elles doivent aussi assurer le «**chaînon**» entre les **générations** et donner aux enjeux politiques et à la culture artistique une place centrale.

Ce programme s'enrichit de nouvelles propositions sur la saison 2010-2011, toujours avec ce souci d'être en phase avec les réalités des métiers du spectacle et de la culture. Notre démarche pédagogique reste fidèle à notre projet : reposer sur la transmission intergénérationnelle et sur la capitalisation de savoir-faire que les intervenants – tous professionnels reconnus – ont à cœur de partager.

Nourris de rencontres, de retours d'expériences et d'exemples concrets, nos cycles professionnels nationaux permettent d'acquérir des connaissances théoriques et la maîtrise d'outils pratiques pour évoluer dans des fonctions à plus fortes responsabilités. Ils laissent une «trace» positive dans une vie professionnelle.

Tous les parcours sont conçus sur une durée volontairement longue **permettant un réel approfondissement** des thématiques, avec des intervenants de haut niveau, justifiant d'une expérience professionnelle reconnue sur des postes à fortes responsabilités. Ils sont fractionnés de manière à permettre à chacun d'y participer en conciliant ce temps de formation avec son activité professionnelle.

Nous vous proposons ainsi de **questionner des enjeux**, de confronter des pratiques, de rencontrer des intervenants de référence, de **renforcer votre réseau** et de dynamiser votre **parcours professionnel**.

### ► Qui sommes-nous ?

Act' est un organisme de formation indépendant, à but non lucratif, créé par l'équipe de *La Scène*, qui publie aussi *La Lettre du Spectacle*, *Le Jurisculture et CultureMédias*, des guides et des ouvrages thématiques, et organise notamment les BIS-Biennales Internationales du Spectacle de Nantes et les Journées de *La Scène*. Elle bénéficie d'un fort ancrage dans les réalités de la filière culturelle et permet de profiter d'un réseau professionnel exceptionnel. Toutes nos formations sont présentées sur notre site [www.lesformations-act.com](http://www.lesformations-act.com)

# Conduite d'un projet public de musiques actuelles

## Modalités du Cycle professionnel national «Conduite d'un projet public de musiques actuelles»

Les outils de mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine des musiques actuelles se traduisent par l'élaboration de projets artistiques et culturels et la réalisation d'équipements. Si les professionnels dans ce champ artistique sont à même de préparer des projets adaptés aux besoins d'un territoire, force est de constater que la plupart d'entre eux éprouvent des difficultés à appréhender la globalité et les spécificités du processus de réalisation d'un ouvrage public. Quelle place et quel rôle ce responsable de projet a-t-il dans ce processus ? Que doit-il savoir et faire pour s'y intégrer et l'accompagner ?

### Objectifs

Le Cycle professionnel national «Conduite d'un projet public dans le domaine des musiques actuelles» apporte des réponses et des outils opérationnels à des professionnels ou futurs professionnels qui entendent s'impliquer dans la mise en œuvre d'une politique publique dans ce champ artistique et culturel, et sa déclinaison en équipement de type scène de musiques actuelles ou similaire.

Il s'agit de permettre aux participants d'acquérir de grands référentiels sur ces politiques et sur ces équipements, de mettre en perspective leurs pratiques professionnelles, d'élaborer des stratégies pertinentes et de disposer d'outils d'analyse et d'action.

### Direction pédagogique

**Richard Franco**, consultant spécialisé dans les politiques liées aux musiques actuelles.

### Durée

La formation se déroule sur quatre semaines, soit 20 jours de formation. Les semaines sont réparties durant l'année. Le calendrier a été conçu pour être compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle.

## Calendrier

La promotion 2010-2011 est organisée selon le calendrier suivant :

- 1<sup>re</sup> semaine, du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2010 ;
- 2<sup>e</sup> semaine, du 15 au 19 novembre 2010 ;
- 3<sup>e</sup> semaine, du 10 au 14 janvier 2011 ;
- 4<sup>e</sup> semaine, du 21 au 25 mars 2011.

Ces quatre semaines de formation sont dispensées à Paris.

## Effectif

L'effectif de cette formation est limité à 14 participants.

## Sanction du cursus

À l'issue de la formation, le participant se voit remettre une attestation de formation professionnelle, sauf si les conditions d'assiduité ne sont pas remplies.

## Coût de la formation

Les frais d'inscription et les frais pédagogiques s'élèvent à 4 600 euros toutes taxes comprises.

## Financement

Selon les situations, cette formation peut être financée par votre employeur (budgets formation), par l'Afdas, l'Agefos PME ou les autres Fonds d'assurance formation.

## Conditions d'accès

- Justifier d'une expérience (salariée ou bénévole) dans le secteur artistique et culturel, dans une structure publique ou privée, sur des fonctions liées à la direction, l'administration, la conception et la mise en œuvre de projets dans le secteur des musiques actuelles ;
- ou avoir suivi une formation qualifiante de type Master de projets culturels ;
- s'engager à participer à la formation aux conditions d'assiduité prévues.

## Formalités d'inscription

Les candidats procèdent à leur inscription en remplissant le bulletin correspondant en nous le retournant par courrier ou télécopie. Les demandes d'inscription sont prises en considération dans la limite des places disponibles.

# Conduite d'un projet public de musiques actuelles

## Intervenants de la formation

### • Richard Franco

*Consultant*

Consultant spécialiste des musiques actuelles pendant près de vingt ans, Richard Franco a accompagné de nombreux projets d'équipements culturels. En 1985, il a créé Campus, la première structure de répétition en France. Grâce à l'impulsion du ministère de la Culture, il a ensuite monté Campus Conseil, en 1989. Du Florida d'Agen au Plan 2 de Ris-Orangis aujourd'hui, il a conseillé nombre de collectivités aussi bien dans la définition de leur politique publique que dans des missions d'assistance à la réalisation d'ouvrages publics (près d'une vingtaine d'équipements à son actif). Il est membre fondateur de MAPP et dorénavant son conseiller technique.

### • Gérald Chabaud

*Directeur de la Cartonnerie de Reims*

Anciennement musicien professionnel, Gérald Chabaud a été bassiste au sein du groupe Les Thugs pendant plusieurs années. Il s'est ensuite impliqué activement dans le projet de construction d'une salle de musiques actuelles à Angers (49), devenu le Chabada en 1994. Il en a été le codirecteur jusqu'en 2000, date à laquelle il a été nommé par la Ville de Reims chef de projet de la future Cartonnerie, dont il a pris la direction fin 2003.

### • Gérard Fleury

*Architecte DPLG / scénographe – associé  
d'Architecture e3 Technique*

Chef de projet – scénographe au sein d'un bureau d'études techniques scénographiques et artiste chorégraphique de 1976 à 1997, Gérard Fleury a ensuite intégré l'équipe d'Architecture & Technique en tant qu'architecte/scénographe (théâtres, opéras, conservatoires, SMAC, Zénith...). Il enseigne la scénographie depuis 2005 à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes et intervient à l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne.

### • Philippe Berthelot

*Directeur de la Fédurok, président de l'UFISC*

Après avoir été directeur adjoint en charge du projet artistique et culturel de La Clef, à Saint-Germain-en-Laye, Philippe Berthelot a dirigé le Florida à Agen. Il a notamment participé à l'administration ou la fondation d'instances professionnelles (le CRY, le GEMA, le RAMA, U-Fisc, AGI-SON...). Il est directeur, depuis 1999, de la Fédurok (Fédération nationale de lieux de musiques actuelles/amplifiées). Il est aussi secrétaire national adjoint du SMA (Syndicat national des petites et moyennes structures non lucratives de musiques actuelles).

### • Michel Garcin

*Architecte DESA / ingénieur sécurité agréé du CNPP  
en prévention incendie / urbaniste DESS*

Cofondateur de l'agence d'architecture Francic/Garcin – A.s.A. Architectes et associés, ingénieur sécurité et chargé des cours : «réglementations, sécurité» et «sécurité incendie et architecture» à l'ESA Paris, «architecture et prévention des risques» et «ERP type L» à l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers, «incendie et construction» au Centre national de prévention et de protection...

### • Jean-François Braun

*Directeur de La Source à Fontaine*

Jean-François Braun a été chef de projet lors de la construction de La Source, équipement culturel à dominante musicale de la Ville de Fontaine, dans l'agglomération grenobloise (Isère). Dorénavant directeur de l'établissement, ses fonctions vont de la mise en œuvre du projet artistique, éducatif, culturel jusqu'à sa gestion au quotidien. Auparavant, Jean-François Braun a dirigé le Brise Glace, scène de musiques actuelles à Annecy (Haute-Savoie). Il a aussi été directeur pendant dix ans de La Clef, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

## • Nathalie Bonnevide

*Architecte DPLG / programmatrice – dirigeante de Filigrane Programmation*

Nathalie Bonnevide œuvre dans son métier, depuis 1999, au sein de différents bureaux d'études. Elle est intervenue sur des missions et sujets variés : programmation fonctionnelle et technique d'équipements culturels, programmation urbaine, suivi de projets, études stratégiques de valorisation de sites. Elle intervient dans des cursus de formation à la programmation et à l'assistance de maîtrise d'ouvrage (AMO). Membre fondatrice de MAPP.

## • Emmanuelle Schmitt

*Consultante en politiques culturelles*

Responsable des études du secteur culturel, dans un cabinet privé où elle est consultante, Emmanuelle Schmitt est spécialisée dans les politiques culturelles et l'aménagement du territoire. Elle est chargée de cours à l'université Paris IX Dauphine. Elle a été secrétaire générale du Théâtre national de chaillot et du Volcan, scène nationale du Havre.

## • Fabrice Thuriot

*Ingénieur d'études au Centre de recherche sur la décentralisation territoriale (CRDT)*

Docteur en droit public et titulaire d'un DESS en administration locale, développement local et culturel, il a été consultant pour le ministère de la Culture et de la Communication, l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, des collectivités territoriales et des cabinets privés sur les politiques culturelles territoriales, les musiques actuelles... Il est actuellement consultant pour le conseil de l'Europe sur le patrimoine.

## • David Demange

*Chef de projet de l'Espace musiques actuelles du Pays de Montbéliard*

Diplômé en direction de projets culturels à IEP de Grenoble/Observatoire des politiques culturelles, David Demange devient, en septembre 2009, chef de projet du Moloco (Audincourt).

## • Michel Ducroux

*Économiste de la construction – président de MDETC*

Michel Ducroux crée sa première société en 1976 après avoir exercé six ans en tant qu'économiste au sein de divers bureaux d'architectes et d'économistes. Depuis 1986, il dirige l'agence d'économie et de techniques de la construction MDETC. Membre fondateur de MAPP.

## • Julien Sullerot

*Ingénieur / acousticien – chef de projet d'Acoustique Vivité<sup>3</sup> Associés*

Ingénieur spécialisé en acoustique des bâtiments après une formation scientifique généraliste, Julien Sullerot est chef de projet au sein de bureaux d'études acoustiques depuis plus de dix ans. Il a travaillé sur les problématiques acoustiques les plus diverses : salles de concert, théâtres, studios de répétition et d'enregistrement, désolidarisation antivibratoire de bâtiments publics (école, musées, hôpitaux...). Membre fondateur de MAPP.

## • Lise Ducroux

*Juriste chez MDTS*

Juriste en droit public, spécialisée en droit de l'urbanisme et des marchés publics, Lise Ducroux est consultante au sein de MDTS depuis 2007.

## • Magali Malnovic

*Responsable du secteur de l'information à la Cartonnerie*

Après avoir notamment été en charge de la communication de la scène de musiques actuelles La Gare, à Coustellet (Vaucluse), Magali Malnovic a rejoint la Cartonnerie, au poste de responsable du secteur de l'information. Elle est également présidente de l'association Reims Underground.

## • Grégory Jurado

*Directeur des Cuizines (à Chelles)*

En plus de la direction d'une SMAC, Grégory Jurado est fortement impliqué dans les réseaux professionnels : il est le vice-président du Pince Oreilles (Seine-et-Marne) et trésorier du RIF (Confédération des réseaux départementaux en Île-de-France). Il est également président de MAPP.

# Conduite d'un projet public de musiques actuelles

## • Isabelle Chaigne

*Directrice de L'Autre Canal à Nancy*

Après avoir dirigé le Confort Moderne, à Poitiers, Isabelle Chaigne est aujourd'hui directrice de L'Autre Canal, scène de musiques actuelles à Nancy.

## • Vincent Rulot

*Directeur de La Clef à Saint-Germain-en-Laye*

Vincent Rulot dirige La Clef, association pour la culture, les loisirs et la formation à Saint-Germain-en-Laye, structure labellisée SMAC. Il est également président du RIF (Réseaux en Île-de-France), vice-président du CRY (Centre Ressources Yvelinois pour la Musique), membre de la commission 6 du CNV (Centre national de la chanson, des variétés et du jazz) pour le SMA (Syndicat national des petites et moyennes structures non lucratives de musiques actuelles).

## • Gaby Bizien

*Responsable du Pôle régional musiques actuelles du Nord-Pas-de-Calais*

Le Pôle régional musiques actuelles du Nord-Pas-de-Calais est le département musiques actuelles de l'association régionale Domaine Musiques. Gaby Bizien est également chargé de cours à l'Université de Lille III (IUP d'ingénierie culturelle, DEUG médiation culturelle, licence professionnelle musique).

## • Guillaume Gilles

*Universitaire*

Titulaire d'un doctorat arts de la scène et du spectacle (Université Paris 8-Saint-Denis), sujet de thèse : *Les représentations de la sauvagerie dans le rock'n'roll*. Il est formateur et programmateur musiques actuelles pour l'association Fortunella en Centre-Brie et également enseignant à l'Université Paris Est Marne-la-Vallée.

## • Charlotte Donnadiou

*Responsable administratif et financier de La Nef à Angoulême*

Charlotte Donnadiou est également responsable de l'administration du Garden Nef Party (festival - Angoulême).

## • Rémi Bouton

*Journaliste, consultant*

Journaliste dans les industries audiovisuelles, Rémi Bouton a collaboré pour de nombreux magazines professionnels tels *Billboard*, *Écran Total*, *Music & Média*, *Yaourt*, *le Bulletin des rotations* et les quotidiens *News* de Reed Midem sur les marchés, Mip TV, Mipcom, Milia, Midem (1990-2000). Auteur pour l'Irma du Guide de la Radio (1996), il a été chargé de mission par le ministère de la Culture pour les États généraux du disque en 1999, puis directeur de la communication de la promotion et des nouveaux médias de Naïve (2000-2003). Il crée son entreprise de conseil en 2004, SiMiLa. Il a contribué à la création de l'association Tous pour la musique.

## • Yann Titelein

*Directeur technique et responsable de la formation à la Cartonnerie à Reims*

Yann Titelein est, depuis 2004, directeur technique et responsable de la formation à la Cartonnerie (SMAC - Reims).

## • Stéphane Damien

*Psychologue*

Stéphane Damien est psychologue - médiateur rattaché à la direction des ressources humaines Ville de Reims – Reims Métropole (2 700 agents). Il a été pendant vingt ans consultant en ressources humaines au sein du cabinet Gentilhomme S.A. (Reims et Paris).

## Programme (Présentation synthétique)

### 1<sup>re</sup> semaine

## Comprendre et analyser le contexte des musiques actuelles dans le cadre des politiques publiques

---

- Les musiques actuelles : d'un concept administratif à la réalité de ces musiques
- Les enjeux économiques des musiques actuelles dans notre société occidentale
- Et si nous parlions des esthétiques ?
- Les pratiques musicales et leurs évolutions
- Structuration et professionnalisation des acteurs et des réseaux
- Les politiques culturelles de l'État - L'enseignement de la musique
- Historique de l'intervention des politiques publiques (État et collectivités territoriales) dans le champ des musiques actuelles
- Typologie des équipements publics existants

## Apprécier l'opportunité d'un projet

---

- Pour quelles raisons une collectivité locale peut-elle prendre l'initiative dans ce domaine culturel et artistique ?
- Ses moyens d'intervention. Selon quelles procédures ?
- Les études d'opportunité : objectifs, contenus et méthodologie
- La place du responsable / chef de projet dans ce processus – comment se positionne-t-il face aux acteurs locaux ?

# Conduite d'un projet public de musiques actuelles

## 2<sup>e</sup> semaine

### Contribuer au contenu de la prise de décision

---

- *Voyage d'étude aux Cuizines (Chelles)*
- Le projet artistique et culturel : approche méthodologique et élaboration du projet
- Études de programmations architecturales et études économiques
- L'enveloppe financière prévisionnelle (EFP) : études de cas
- Le choix du mode de gestion, études de cas (EPL, DSP)
- Présentation de la loi MOP, contexte national et européen
- Rôles et missions de chaque intervenant dans le cadre d'une opération de construction d'un ouvrage public
- Les procédures du choix d'un concepteur

## 3<sup>e</sup> semaine

### Maîtriser la phase opérationnelle

---

- Adéquation projet artistique et culturel & coûts de fonctionnement
- Organigramme et formation des personnels  
Rôle et missions d'un administrateur - d'un directeur technique
- Les réglementations liées à un ERP
- Les phases de conception scénographique d'une SMAC
- Les exigences en matière acoustique
- *Voyage d'étude à La Clef (Saint-Germain-en-Laye)*

### La boîte à outils

---

- La communication d'un lieu de type SMAC
- La phase de préfiguration : objectifs, enjeux, mise en oeuvre
- Dans le cadre d'un faux concours d'architecture, les stagiaires feront l'analyse urbaine, fonctionnelle et technique de trois projets de conception architecturale différents.
- Dans le cadre d'une «vraie fausse» procédure de recrutement d'un chef de projet, un jury auditionnera individuellement chaque participant, qui présentera un projet fictif, ses intentions et sa démarche méthodologique.

# Conduite d'un projet public de musiques actuelles

## Conditions d'assiduité

Le participant est tenu de suivre l'intégralité des sessions prévues dans le calendrier.

S'il est en poste, le candidat doit s'assurer de l'accord de principe de son employeur pour participer à la formation, aux conditions d'assiduité prévues.

## Conditions générales de vente

Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur est adressée au participant en deux exemplaires dont un est à retourner signé et revêtu du cachet de l'employeur.

Tous les prix sont indiqués toutes taxes comprises. Tout cycle commencé est dû en entier. Les frais de participation comprennent la formation et le support pédagogique. Les repas sont à la charge des participants.

Le règlement du prix doit être effectué selon les conditions communiquées par ACT'. En cas de paiement par un OPCA, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA dont vous dépendez. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que vous retournez signée à ACT'. En cas de prise en charge partielle par votre OPCA, la différence vous est directement facturée. Si l'accord de prise en charge de votre OPCA ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation peut éventuellement vous être facturée.

Pour le bon déroulement des formations, il est demandé aux participants de limiter les cas

d'empêchement aux seuls cas de force majeure. Nous vous offrons la possibilité de remplacer à tout moment le participant par une autre personne ayant les mêmes besoins de formation.

Dans le cas où la cohérence du groupe et/ou le nombre de participant seraient pédagogiquement insuffisants pour le bon déroulement de la session, ACT' se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue.

Jusqu'à 21 jours calendaires avant le début de chaque cycle, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 40 euros TTC pour frais de dossier. Après cette date, les participants pourront se faire remplacer par une autre personne ayant les mêmes besoins de formation mais ACT' se réserve le droit de facturer à titre d'indemnité forfaitaire :

- 100% du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 5 jours calendaires avant le début de la formation.
- 50% du prix en cas d'annulation compris entre 6 et 21 jours calendaires avant le début de la formation.

Toute annulation par le participant doit être communiquée par écrit. Un accusé de réception sera adressé en retour.

Le contenu, l'ordre, les intervenants pédagogiques et le calendrier des sessions peuvent être modifiés par ACT' sans préavis si des circonstances l'y obligent.

Tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux de Nantes.

# Bulletin d'inscription

Cycle professionnel national  
«Conduite d'un projet public  
de musiques actuelles» 2010-2011

À retourner à :  
ACT' – Service inscriptions



11, rue des Olivettes – BP 41805  
44018 Nantes Cedex 1  
Fax 02 40 84 01 32

## PARTICIPANT

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction – profession : .....

Date de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. domicile : ..... Tél. bureau : .....

E-mail professionnel direct ou personnel : .....

Situation :  CDI  CDD  Intermittent du spectacle, n° dossier AFDAS .....  Autres : .....

## EMPLOYEUR

Nom de la structure : .....

*Signataire de la convention de formation :*

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. ....

E-mail direct : .....

Adresse de la structure : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Effectif de la structure : ..... SIRET : ..... APE : .....

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

Tarif : 4 600 euros toutes taxes comprises.

Adresse de facturation : .....

OPCA :  AFDAS, n° d'adhésion de la structure : .....

Uniformalion  AGEFOS PME  Autre : .....

La promotion 2010-2011 est organisée selon le calendrier suivant :

- 1<sup>re</sup> semaine, du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2010 ;
- 2<sup>e</sup> semaine, du 15 au 19 novembre 2010 ;
- 3<sup>e</sup> semaine, du 10 au 14 janvier 2011 ;
- 4<sup>e</sup> semaine, du 21 au 25 mars 2011.

Cachet de l'employeur

Date :

Signature :

CYCLE PROFESSIONNEL NATIONAL 2010-2011

# 7 Conduite d'un projet public de musiques actuelles



ART CULTURE TRANSMISSION

11, rue des Olivettes – BP 41805 – 44018 Nantes Cedex 1  
Tél 02 40 20 60 29 – Fax 02 40 84 01 32 – [contact@lesformations-act.com](mailto:contact@lesformations-act.com)